

COLLECTIVITÉS (COMMUNES ET INTERCO) ENTRE 10 000 ET 20 000 HABITANTS



Collectivité de Maromme

**Diagnostic citoyen
Maromme Demain**

La démarche s'inscrit dans un
cadre réglementaire

☐ OUI ☒ NON

La démarche est

☐ PONCTUELLE ☒ PÉRENNE

La collectivité/métropole
participe à un programme

☐ OUI ☒ NON

EAU **THÈMES**
ENVIRONNEMENT **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
ENERGIE **SANTÉ** **SOLIDARITÉ**

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

Diagnostic citoyen, Maromme demain

LA DÉMARCHE

PRÉPARATION

* contexte, qui initie le projet, objectifs poursuivis, date de mise en place du projet, coût total du projet, territoire concerné, transparence des documents et de la démarche depuis sa mise en place, calendrier de suivi, communication, etc.

Par l'adoption de son agenda 2030 local, la ville de Maromme s'engage pour la mise en œuvre de politiques en faveur du développement durable, garantie par une planification des objectifs et un cadre d'actions adaptés aux enjeux du territoire pour la décennie à venir. Dans cette optique, il a été décidé de créer un comité citoyen en faveur de la transition écologiques. C'est un groupe de personnes qui a ont chacun.e, candidaté pour participer à la mise en place d'un agenda 2030 marommois. L'élue en charge de la transition écologique a eu pour mission de sélectionner les profils afin d'avoir un panel de personnes varié. Ce sont des personnes qui, ont bénévolement, contribué à différents groupes de travail dans l'optique d'améliorer et de proposer le Maromme de "demain. La séance d'installation a eu le 26 mars 2022. Afin d'attirer les candidatures, la ville a notamment communiqué via ses réseaux sociaux et son bulletin municipal. Le coût de la démarche est totalement gratuit. Nous n'avons besoin que de salles pour pouvoir se retrouver. Les réunions ont principalement eu lieu en soirée et sur le samedi matin. Les deux animatrices des groupes ont été formées à la fresque des nouveaux récits et celle-ci a été l'outil principal pour les ateliers d'écritures.

ÉTAPES ET DÉROULEMENT

* (réalisation, animation, méthode, outils, prise en compte des citoyens à chaque étape, reconnaissance de la maîtrise d'usage, scénarios alternatifs, obstacles ou aléas rencontrés, innovations, etc.)

Afin de mieux comprendre les différents objectifs, les membres du comité citoyen ont participé à différents ateliers qui avaient pour objectif de leur permettre de s'approprier précisément les thématiques de l'Agenda 2030 (Conférence avec LE GIEC, découverte de la biodiversité locale avec un chargé d'études rivières et milieux aquatiques, visite du smedar, conférence avec la chargée du préfet en charge des quartiers politiques de la ville. Ils ont participé à des ateliers d'écritures mais également à plusieurs fresques (fresque des nouveaux récits, fresque de la ville....) pour écrire les récits du Maromme de demain et proposer des projets pour répondre aux enjeux du territoire.

Le programme était le suivant:

- 10 mars 2022: Atelier de lancement, à la découverte des ODD
- 25 mai 2022: Conférence avec le GIEC
- 17 juin 2022: Atelier "Tous dans le même bateau, les priorités pour Maromme"
- 18 novembre 2022: Point d'étape méthodologique
- 6 janvier 2023: Calcul de l'empreinte carbone
- 4 février 2023: Découverte de la biodiversité locale
- 8 mars 2023: Rencontre chargée du préfet en charge des quartiers politique de la ville, diagnostic en marchant
- 20 juin 2023: Fresque des nouveaux récits
- 16 octobre 2023: fresque des nouveaux récits
- 16 octobre 2023: fresque des nouveaux récits
- 19 octobre 2023: atelier écriture épanouissement de tous, santé publique et éducation de qualité
- 8 novembre 2023: Lutte contre le réchauffement climatique
- 11 décembre 2023: Atelier d'écriture développement de modes de production et consommation responsable
- 14 décembre 2023: Atelier d'écriture sur la cohésion sociale
- 8 février 2024: Atelier d'écriture préservation de la biodiversité et des milieux ressources.

IMPLICATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS & ACTRICES

* (parties prenantes, publics cibles, publics éloignés (nombre de personnes concernées), présence de contradictoire durant la démarche (quand (calendrier) et comment, quelles implications ?) etc.)

Le comité citoyen a un rôle consultatif, il est co-présidé par monsieur le Maire et l'élue, conseillère déléguée à la Transition Ecologique et solidaire, il est complété par un comité de pilotage qui a pour missions d'analyser les propositions du comité citoyen en étant garant qu'elles soient réalisables, efficaces et acceptables. Il a un pouvoir d'orientation des propositions. Le conseil municipal a le pouvoir de décider de retenir ou non les propositions émanant du comité citoyen et éventuellement retravaillées par le comité de pilotage. Les membres du conseil citoyen sont signataires de la charte de la participation citoyenne qui leur a été remise lors d'une séance d'installation le 26 mars 2022.

À noter qu'au fil du temps, malgré l'engagement initial de chacun et chacune, les participants ont été de moins en moins nombreux jusqu'à ne plus composer qu'un noyau de fidèles de 8 conseillers. En effet, les réunions se tenant en soirée ou le samedi matin n'étaient peut-être pas adaptées pour des professionnels, et leur intérêt pour un engagement au service d'un territoire dans lequel ils, elles ne résident pas, pouvait être relatif ou certains cumulant les casquettes de partenaires et de prestataires pourrait expliquer peut-être leur peu de participation.

RETOURS

* évaluation en interne par le porteur de projet et par les citoyens, impact de la démarche sur le projet, suivi (retour auprès des habitants, continuité de l'association), expérience des citoyens, réussite ou échec et raisons ?

Aujourd'hui les membres du Conseil citoyen sont arrivés au terme de leurs réflexions et de ce travail, ils ont pu réaliser un livret: le diagnostic citoyen qui est une annexe de l'agenda 2030 local, celui-ci est composé de leurs récits mais aussi de leurs propositions.